

Résumé des vérifications indépendantes des forêts de 2021

Forêt French-Severn 2016-2021

Des vérifications indépendantes de la forêt sont effectuées régulièrement pour toutes les forêts de la Couronne en Ontario, conformément aux exigences du Règlement 319/20 pris en application de la *Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne*. La présente vérification indépendante a été réalisée par Responsable Forestry Solutions pour la French-Severn Forest (Permis d'aménagement forestier durable n° 542411).

Le Permis d'aménagement forestier durable de la forêt French-Severn est détenu par Westwind Forest Stewardship Inc., une entreprise de gestion forestière communautaire sans but lucratif. La forêt est administrée par le district de Parry Sound dans la Région du Sud du ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, qui assure un soutien technique et une supervision. La portée de la vérification comprend la mise en œuvre des trois dernières années de la phase II du plan de gestion forestière pour 2009-2019 ainsi que la préparation du plan de gestion forestière pour 2019-2029 et la mise en œuvre des deux premières années de ce plan. Responsable Forestry Solutions a évalué en fonction des risques la nécessité d'examiner les procédures optionnelles décrites dans le document *Independent Forest Audit Process and Protocol* de 2021.

La forêt French-Severn est située dans le district de Parry Sound, et s'étend de la baie Georgienne à l'ouest jusqu'au parc Algonquin et à l'unité de gestion de la forêt Bancroft-Minden à l'est. Elle fait partie de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent, caractérisée par la présence d'espèces à feuilles caduques comme l'érable à sucre, le bouleau jaune et le hêtre, et d'espèces de conifères comme la pruche du Canada, le pin blanc et le pin rouge. La partie est de la forêt est dominée par des peuplements de feuillus principalement gérés selon des régimes sylvicoles de coupe de jardinage et de coupes progressives uniformes. Sa partie ouest compte de nombreux peuplements de pin blanc gérés selon un régime de coupes progressives uniformes. Ces régimes de coupe partielle ont un avantage esthétique, ce qui est très important étant donné l'utilisation récréative de la forêt par de nombreux résidents permanents et temporaires des grandes régions urbaines du sud. Le recours au régime sylvicole de coupe à blanc est peu fréquent, mais ce régime est utilisé dans le quadrant nord-ouest de la forêt dominé par des peuplements de conifères.

La vérification consistait en une inspection sur le terrain (28 et 29 septembre 2021) et en une visite des bureaux (4 et 5 octobre 2021). L'équipe était composée de quatre évaluateurs, dont un inspecteur de la conformité et un marqueur d'arbres, tous deux agréés. Le processus de consultation publique a été réalisé conformément à la procédure décrite dans le document *Independent Forest Audit Process and Protocol* de 2021.

L'inspection sur le terrain a couvert tout un éventail d'activités de gestion de la forêt French-Severn, de la préparation des sites aux soins sylvicoles, en passant par l'entretien des routes et des traverses de cours d'eau, la récolte et la régénération. L'équipe de vérification a conclu que le processus de planification répondait aux exigences du *Manuel de planification de la gestion forestière* de 2009 et de 2017 pour l'élaboration du plan de gestion forestière pour 2019-2029. La gestion de la forêt French-Severn de même que le soutien technique et la supervision assurés par le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts respectaient généralement les lois, règlements et politiques en vigueur. L'équipe de vérification a examiné la mise en œuvre des recommandations faites à la suite de la vérification indépendante précédente, réalisée en 2016, ainsi que l'atteinte des objectifs du plan de gestion forestière pour 2009-2019.

L'orientation de la gestion à long terme s'appuyait sur l'édition de 2009 du *Manuel de planification de la gestion forestière*, alors que les prévisions opérationnelles s'appuyaient sur l'édition de 2017. L'utilisation du nouvel Inventaire amélioré des ressources forestières a entraîné une diminution des zones non boisées, une augmentation du nombre de pruches et de chênes en raison de la réduction des polygones utilisés pour la délimitation, et une augmentation des peuplements sur les sites associés à une productivité élevée.

Nous avons constaté que l'aménagement des accès était bien exécuté et respectait le plan de gestion forestière. Les traverses de cours d'eau étaient associées à suffisamment de mesures pour limiter l'envasement du lit et protéger les ressources aquatiques et halieutiques. La planification et la mise hors service des accès étaient bien pensées. Certains problèmes opérationnels ont été remarqués dans un échantillon de puits d'extraction d'agrégats examiné durant l'inspection sur le terrain.

Les niveaux de récolte de la forêt French-Severn ont toujours été inférieurs aux prévisions. De 1994 à 2009, c'est 49 % du volume de récolte prévu qui a été récolté. Durant la période de vérification, la majeure partie de la plantation d'arbres a été réalisée dans des zones de coupe progressive de pins, selon une intensité variable (28 % de la superficie prévue). La superficie de plantation actualisée correspond à la superficie de récolte réelle durant la période (36 % de la zone prévue). De façon générale, nous avons constaté que le programme de renouvellement artificiel avait été

bien exécuté; toutefois, des problèmes avec la taille des semis ont été relevés durant la plantation de 2020. Nous avons noté une très faible densité relative des semis plantés sur plusieurs des sites examinés. Cependant, le programme de surveillance de Westwind vise à assurer l'application des traitements correctifs nécessaires.

Les soins sylvicoles sont principalement réalisés par voie aérienne, parce qu'il est difficile de trouver des entrepreneurs acceptant de procéder à une pulvérisation au sol en raison de la portée relativement petite du programme de soins. De bons résultats ont été obtenus pour le contrôle de la compétition entre les arbustes, mais la couverture vivante demeure problématique. L'équipe de vérification a déterminé que 53 % des soins sylvicoles ont effectivement été réalisés durant la période visée.

La mise en œuvre du régime de coupes progressives du pin est adéquate; les soins sylvicoles et la régénération demeurent appropriés jusqu'à la coupe finale. Le niveau a fortement changé par rapport au plan précédent; l'unité est passée d'un régime de coupe de jardinage à un régime de coupes progressives en raison de facteurs comme la maladie corticale du hêtre. La mise en œuvre d'un régime à trois coupes progressives a été jugée appropriée, considérant les niveaux de rétention exigés qui respectaient l'augmentation de la proportion de matériel sur pied acceptable, et avaient donné lieu à une forte régénération. Nous avons remarqué des signes du traitement contre la maladie corticale du hêtre à plusieurs arrêts durant la vérification. Un traitement arboricide cortical¹ a été appliqué aux petites tiges, et un traitement par entaillage de l'écorce², aux grosses tiges. Ces méthodes sont conformes aux techniques de traitement et aux données de recherche actuelles.

La mise en œuvre dans le secteur préoccupant de Beaver Pond est très complexe en raison de plusieurs facteurs, qui vont de la protection des ressources aquatiques aux restrictions de temps liés aux exigences de protection de la tortue mouchetée, en passant par la valeur marchande du bois et les considérations relatives au volume exploitable. Le ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts et le titulaire de permis n'ont à ce jour trouvé ensemble aucune solution pour régler ces problèmes.

L'équipe de vérification a noté une amélioration considérable dans la surveillance réglementaire du ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts par rapport à la dernière période de vérification, de même qu'une bonne communication avec Westwind. Plusieurs inspections conjointes ont eu lieu. Peu de cas de non-conformité ont été relevés durant la période de vérification.

¹ Application d'un traitement arboricide cortical à l'aide d'un pulvérisateur à dos à faible pression.

² De petites incisions sont faites dans l'écorce, et l'herbicide est pulvérisé directement dans les incisions.

Les obligations liées au contrat et au permis ont été respectées durant toute la période de vérification. L'équipe de vérification a consigné trois constats et une pratique exemplaire de gestion.

L'équipe de vérification conclut que la gestion de la forêt French-Severn était généralement conforme aux lois, aux règlements et aux politiques en vigueur durant la période visée par la vérification, ainsi qu'aux conditions du Permis d'aménagement forestier durable n° 542411, dont Westwind Forest Stewardship Inc. est la titulaire. La forêt est gérée conformément aux principes de gestion forestière durable de l'*Independent Forest Audit Process and Protocol*, sur lesquels l'évaluation était fondée.